



**ÉCOLE DU CAMPANILE  
CONSEIL D'ETABLISSEMENT  
2018-2019**

**Procès-verbal de la rencontre du 15 avril 2019,**

**Étaient présentes et présents :**

M<sup>me</sup> Valérie Gauthier, directrice de l'École du Campanile  
M<sup>me</sup> Caroline Côté, représentante du personnel enseignant  
M. Louis-Charles Brisson, représentant du service de garde  
M. Éric Garon, représentant des parents  
M Alexandru Gurau, représentant des parents et représentant au comté EHDAA  
M<sup>me</sup> Éline Lajoie, représentante des parents et présidente  
M<sup>me</sup> Maryse Lambert, représentante du personnel de soutien  
M<sup>me</sup> Sophie Boucher-Morel, représentante du personnel enseignant  
M<sup>me</sup> Marie-Christine Nolet, représentante des parents et représentante au comité de parents et vice-présidente

**Étaient absentes et absents :**

M<sup>me</sup> Fatna Chater, représentante des parents  
M. Luis Castonguay, représentant des parents  
M<sup>me</sup> Marie-Josée Truchon, commissaire  
M<sup>me</sup> Lorraine Grégoire, représentante du personnel professionnel

**Invité :**

## 1. OUVERTURE

### 1.1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

Madame Élane Lajoie constate le quorum et déclare la réunion ouverte.

### 1.2 Adoption de l'ordre du jour

Les points suivants sont ajoutés à l'ordre du jour :

- 6.4 : Amplitude d'ouverture du service de garde
- 10.1 : Sortie de fin d'année

## PROPOSITION PRINCIPALE

### Résolution CE-19/18-35

**IL EST PROPOSÉ** par Louis-Charles Brisson, **APPUYÉ** par Madame Maryse Lambert, d'adopter l'ordre du jour suivant :

#### 1. 1. OUVERTURE

- 1.1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée
- 1.2. Adoption de l'ordre du jour

#### 2. ADOPTION ET SUIVIS AU PROCES-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 25 MARS DERNIER (document 1)

#### 3. INTERVENTIONS DE LA COMMISSAIRE

#### 4. INTERVENTIONS DU PUBLIC

#### 5. PROJET ÉDUCATIF

#### 6. APPROBATION

- 6.1. Horaire allégé pour la journée du 21 juin
- 6.2. Règles relatives aux contributions financières exigées par les parents (document 2)
- 6.3. Calendrier d'ouverture service de garde (août 2019)

#### 7. ADOPTION

- 7.1. Sondage pour le plan de lutte contre la violence et l'intimidation (présenté sur place)

#### 8. CONSULTATION

- 8.1. Critères généraux de sélection d'une direction d'établissement (document 3)
- 8.2. Critères de sélection de la direction de l'école (document 4)

#### 9. INFORMATIONS GÉNÉRALES

- 9.1. De la présidente
- 9.2. De la représentante du comité de parents
- 9.3. Du représentant au comité EHDAA

- 9.4. Des représentants des membres du personnel
- 9.5. Du trésorier
- 9.6. De la directrice

- 10. DIVERS
- 10.1 Sortie de fin d'année

## 11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

## 2. ADOPTION ET SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 25 MARS DERNIER

Madame Marie-Christine Nolet propose les modifications suivantes :

- Au point 6: ajouter que les membres du Conseil d'établissement n'ont pas de commentaires à dire ni de changements à apporter sur le document en consultation.
- Au point 8.9 : rectifier l'information afin d'ajouter que le site web de l'école ne contient aucun suivi sur le Conseil d'établissement également.

### PROPOSITION PRINCIPALE

**Résolution CE-19/18-36**

**IL EST PROPOSÉ** par Madame Caroline Côté, **APPUYÉ** par Madame Sophie Boucher-Morel, d'adopter le procès-verbal de la séance du 25 mars 2019.

## 3. INTERVENTIONS DES COMMISSAIRES

Il n'y a pas d'intervention des commissaires.

## 4. INTERVENTIONS DU PUBLIC

Il n'y a pas d'intervention du public.

## 5. PROJET ÉDUCATIF

Madame Élane Lajoie soulève que le projet éducatif devrait se faire en collaboration avec les parents et qu'une consultation auprès d'eux n'est peut-être pas suffisant. Il faudrait que nous puissions avoir leur participation sur le comité afin de favoriser une meilleure collaboration. Les membres du Conseil d'établissement partagent le même point de vue. Pour cette raison, la formation du comité pour la création du projet éducatif sera modifiée afin que quelques parents puissent s'impliquer également. Madame Valérie Gauthier souligne que l'objectif est de solliciter l'implication des membres du personnel. Pour cette raison, les rencontres du comité ont lieu pendant le dîner ou après l'école. Il serait donc préférable que les parents qui feront également partie du comité puissent respecter le même horaire. Donc à voir si des parents seraient intéressés à s'impliquer. Madame Élane Lajoie et Monsieur Alexandru Gurau souhaitent participer au comité du projet éducatif. Les membres du Conseil d'établissement sont en accord avec les changements apportés.

Le sondage sur les valeurs a été envoyé à tous les parents ainsi qu'un questionnaire concernant les forces et les défis de l'école. Les réponses reçues confirment ce que nous avons relevé initialement.

## 6. APPROBATION

### 6.1. Horaire allégé pour la journée du 21 juin

Madame Valérie Gauthier nous informe que le document présentant les possibilités pour l'horaire de la dernière journée n'a pas été reçu. L'horaire sera donc confirmé lors de la prochaine rencontre. Cependant, Madame Valérie Gauthier nous partage les propositions possibles. Ces propositions ont été présentées aux membres du personnel également. L'horaire continu est le choix à privilégier. Il y aura une kermesse comme l'an dernier, un pique-nique et la fin des classes se fera à 12h37. Le service de garde sera offert gratuitement jusqu'à 15h07.

### PROPOSITION PRINCIPALE

**Résolution CE-19/18-37**

**IL EST PROPOSÉ** par Madame Sophie Boucher-Morel, **APPUYÉ** par Madame Marie-Christine Nolet, d'adopter l'horaire allégé pour la journée du 21 juin.

### 6.2 Principes d'encadrement relatifs aux contributions financières exigées par les parents (document 2)

Madame Valérie, présente le document de travail concernant les règles relatives aux contributions financières pouvant être exigées aux parents. Le document est toujours en consultation, mais on ne s'attend pas à des modifications majeures, car il respecte les règles gouvernementales. Ce document sera révisé chaque année afin de s'assurer qu'il respecte les directives du gouvernement.

Concernant le montant présenté aux parents pour les sorties et les activités éducatives, le montant de 40\$, auquel pourrait s'ajouter un 5\$ (montant discrétionnaire demandé pour des activités école), pourra être demandé également l'an prochain. Il est important de rappeler que le montant de 5\$ est facultatif et donc, non obligatoire. Tous les élèves pourront tout de même participer aux activités, même si leurs parents n'ont pas payé ce montant de 5\$. De cette façon, comme il s'agit d'une contribution volontaire, ce montant ne doit pas être inclus dans le total de la facture présenté aux parents. Madame Valérie Gauthier ajoutera cette information au document dans la version finale.

Monsieur Louis-Charles Brisson suggère de reformuler le passage qui souligne que nous ne pouvons empêcher un enfant de participer à une activité si ses parents n'ont pas payé la contribution volontaire. La formulation actuelle propose que nous ne puissions retirer un enfant en aucun cas, alors qu'il est possible qu'un enfant soit retiré en raison de son comportement, par exemple.

Madame Valérie Gauthier souligne que le montant maximum pouvant être demandé pour le matériel scolaire doit être le même de la 1<sup>re</sup> à la 5e. Le préscolaire et la 6e année en anglais intensif peuvent avoir des montants différents.

Les membres du Conseil d'établissement suggèrent d'ajouter au document que le cahier d'exercices doit être complété à 90% pour être utilisé de façon efficace et rentable. Les membres du Conseil d'établissement sont en accord pour que les montants maximums soient les mêmes que cette année pour l'année 2019-2020.

La contribution financière non obligatoire sera révisée à 5\$ plutôt que 7\$, considérant que nous avons déjà un montant octroyé par le gouvernement. Si jamais il y a des changements, nous pourrions modifier ce montant.

Comme cette année, l'offre d'activités sociales, culturelles et sportives sera présentée aux parents en début d'année scolaire 2019-2020 et fera l'objet d'un sondage si un paiement est exigé. Madame Valérie Gauthier rappelle que l'activité doit être approuvée à 85% pour qu'elle ait lieu.

Madame Élane Lajoie souligne qu'il serait pertinent d'uniformiser le document, puisque le document présente les principes et non les règles relatives aux contributions financières. Il faudrait donc apporter quelques modifications afin que le mot *règle* soit remplacé par le mot *principe* dans l'entièreté du document.

## PROPOSITION PRINCIPALE

### Résolution CE-19/18-38

**IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Louis-Charles Brisson, **APPUYÉ** par Monsieur Alexandru Gurau d'adopter les principes d'encadrement relatifs aux contributions financières exigées par les parents sous condition que la proposition relative aux normes réglementaires du projet de loi 12 ne soit pas modifiée et que le montant des mesures ministérielles servant à assumer les frais des activités sociales, culturelles et sportives ne soit pas modifié.

### 6.3 Calendrier d'ouverture du service de garde (août 2019)

Monsieur Louis-Charles Brisson présente les règles relatives à l'ouverture du service de garde. Plusieurs possibilités sont offertes. Nous avons la possibilité d'ouvrir le service de garde 3 journées supplémentaires lors du mois d'août, soit les journées précédant les journées pédagogiques. Ces journées ne sont toutefois pas subventionnées, donc sont plus dispendieuses pour les parents. En août dernier, nous avons décidé d'ouvrir pour la première fois. Les éducatrices n'ont donc pas eu de temps de préparation puisque les journées prévues normalement à la planification ont été utilisées pour accueillir les élèves. De plus, l'ouverture avancée complique le ménage, car élèves sont dans l'école. L'an dernier, il y avait environ 20 enfants qui étaient inscrit.

Les membres du Conseil d'établissement sont en accord pour ne pas ajouter de jours d'ouverture au calendrier.

## PROPOSITION PRINCIPALE

### Résolution CE-19/18-39

**IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Éric Garon, **APPUYÉ** par Madame Caroline Côté d'adopter l'horaire d'ouverture du service de garde pour le mois d'août 2019.

## 6. 4 Amplitude du service de garde

Monsieur Louis-Charles Brisson explique que nous avons l'obligation d'offrir au maximum 11h d'amplitude dans une journée du service de garde, soit entre : 7h et 18h. Les membres du Conseil d'établissement ont le droit de décider si le service est ouvert moins longtemps. Actuellement, nos heures d'amplitudes sont les suivantes : de 7h15 à 17h45. Les membres du Conseil d'établissement sont en accord pour garder les mêmes heures d'amplitudes pour l'année scolaire 2019-2020.

### PROPOSITION PRINCIPALE

**Résolution CE-19/18-40**

**IL EST PROPOSÉ** par Madame Maryse Lambert, **APPUYÉ** par Madame Marie-Christine Nolet d'adopter l'horaire d'amplitude du service de garde pour l'année scolaire 2019-2020.

## 7. Approbation

### 7.1 Sondage pour le plan de lutte contre la violence et l'intimidation (présenté sur place)

Madame Valérie Gauthier présente les questionnaires qui ont été élaborés sur la violence et l'intimidation à l'école. Deux versions ont été créées : une version pour les parents et une version pour les élèves de du 2<sup>e</sup> et du 3<sup>e</sup> cycle. Dans les deux questionnaires, une partie a été ajoutée afin d'en connaître davantage sur ce qui se passe dans les transitions entre la maison et l'école.

La version pour les élèves convient aux membres du Conseil d'établissement.

La version pour les parents nécessite quelques modifications. En effet, il serait intéressant de revoir la formulation de certaines questions puisque nous souhaitons connaître l'avis du parent et non, celui de leur enfant. Actuellement, certaines questions semblent plus complexes à répondre en tant que parents. Par exemple, il pourrait être pertinent d'ajouter «à votre connaissance» au début de certaines questions. Le formulaire doit également être adapté selon la possibilité qu'un parent puisse avoir plus d'un enfant. Les membres du Conseil d'établissement suggèrent également de supprimer la question concernant le sexe de l'enfant puisqu'elle n'est pas nécessaire pour la compilation des données.

Monsieur Louis-Charles Brisson demande si la définition de l'intimidation sera incluse dans le questionnaire. Madame Valérie Gauthier confirme que la définition sera incluse dans le courriel qui sera envoyé aux parents avec le lien permettant l'accès au questionnaire.

Madame Valérie Gauthier procédera aux modifications qui ont été soulevées par les membres du Conseil d'établissement concernant le questionnaire pour les parents et nous le présentera à nouveau une fois qu'il sera prêt.

## 8. Consultations

### 8.1 Critères généraux de sélection d'une direction d'établissement (document 3)

Madame Valérie Gauthier présente les critères de sélection d'une direction d'établissement. Madame Éleine Lajoie suggère de modifier le critère 5 afin changer la *gestion de soi pour l'assurance*. Les membres du Conseil d'établissement sont en accord.

## **8.2 Critères de sélection de la direction de l'école (document 4)**

Madame Valérie Gauthier présente les critères de sélection de la direction de l'école. Les membres du Conseil d'établissement soulignent qu'il pourrait être pertinent de mentionner les conditions de notre école en adaptation scolaire dans l'introduction du document. Madame Marie-Christine Nolet et Madame Caroline Côté soulèvent que la direction de l'école doit travailler quotidiennement avec les élèves TSA. Il serait important d'ajouter que la direction doit avoir une formation dans le domaine. Le 3<sup>e</sup> point du point 3 sera modifié afin de faire l'ajout de la nécessité d'avoir une formation en adaptation scolaire. Au point 2, les membres du Conseil d'établissement suggèrent l'ajout du point suivant : *arrimer les besoins spécifiques des deux équipes (régulier et adaptation scolaire)*. Les membres du Conseil d'établissement sont en accord avec les modifications à apporter.

## **9. INFORMATIONS**

### **9.1. De la présidente**

Madame Éleine Lajoie nous informe que le rapport du Conseil d'établissement pour l'année 2018-2019 devra se faire prochainement. Elle nous fera signe au besoin.

La formule pour attirer les parents à l'assemblée générale pour le début de la prochaine année scolaire a été trouvée. C'est Madame Josiane Gagnon qui viendra faire une conférence sur l'estime de soi et l'image corporelle. Les membres du Conseil d'établissement sont d'accord avec le thème de la conférence et la formule proposée. Mme Valérie Gauthier (*est-ce que c'était moi ou toi Éleine qui devait prendre contact ?*) prendra contact avec Madame Josiane Gagnon. Il serait intéressant que la conférencière puisse venir nous donner plus de détails et un aperçu de la présentation lors de la prochaine réunion. Monsieur Éric Garon souligne qu'il serait pertinent d'orienter la conférence vers des caractéristiques de l'image corporelle dont les élèves ont le contrôle (ex. : code vestimentaire).

### **9.2. Du trésorier**

Monsieur Éric Garon n'a pas d'informations à nous transmettre. Le budget du Conseil d'établissement est à jour.

Madame Valérie Gauthier nous informe que les chèques cadeaux à remettre aux groupes n'ont pas été donnés l'an dernier. Nous pourrions donc les utiliser cette année et au besoin, en acheter un ou deux supplémentaires.

### **9.3. De la représentante au comité de parents**

Madame Marie-Christine Nolet nous informe qu'il y aura des élections pour la gouvernance. Monsieur Alain Fortier était présent lors de la dernière rencontre.

#### **9.4. Du représentant du comité EHDAA**

Monsieur Alexandru Gurau n'a pas d'informations à transmettre.

#### **9.5. Des représentants des membres du personnel**

Salon du livre : Plusieurs classes sont allées au salon international du livre le 12 avril prochain.

Café-biscuit : Le jeudi 18 avril aura lieu la matinée café-biscuit à l'école. Les parents sont invités à apporter leur tasse afin de se procurer du café et à circuler dans les classes.

Pâques : Il y aura un concours de chapeau pour l'occasion. Un élève par classe sera récompensé.

Avril : Le mois de l'autisme se poursuit. Des capsules ont été présentées, différentes activités ont eu lieu et quelques élèves font des messages à l'interphone pour se présenter.

Club de course : Le club de course débutera la semaine du 15 avril.

Maternelle : Les élèves peuvent désormais s'exercer à faire du vélo sur la cour avec leur éducatrice du service de garde.

Ateliers au service de garde : Il y aura de nouvelles inscriptions. Les prochains ateliers présenteront des sports d'équipes, entre autres.

Murale : Les élèves du service de garde feront la création d'une murale avec des produits recyclés et des produits surprenants.

Jour de la terre : Il y aura une activité de bricolage pour l'occasion.

Journée pédagogique du 17 mai : Les élèves iront voir un film au cinéma Le Clap.

#### **9.6. De la directrice**

Campanile en spectacle : Madame Valérie Gauthier nous informe que Campanile en spectacle s'en vient (3 mai). La générale aura lieu à l'école et les élèves pourront y assister afin de voir les numéros puisque le soir, les élèves ne seront pas assis dans la salle. Cela permet de libérer plusieurs sièges. Des éducatrices du SDG surveilleront les élèves pendant le spectacle. Nous évaluons la possibilité de diviser le spectacle en deux parties pour l'an prochain. Il y aurait un spectacle de musique et un spectacle de talent, ce qui nous permettrait de prendre plus de candidats lors des auditions.

Défi du calme : Il y a une belle amélioration pour le calme dans les corridors de l'école. La période récompense aura lieu le 18 avril.

Souper spaghetti : Il aura lieu le 16 mai. Les informations seront envoyées aux parents prochainement. La vente de billets débutera après Pâques. Nous soulignerons l'implication des bénévoles lors de la soirée.

TES : Nous avons eu un changement de TES école puisque Madame Janie Desruisseaux est en arrêt étant donné sa grossesse. Elle est encore présente dans l'école pour effectuer certaines tâches administratives pour l'instant.

Cour d'école : Les travaux débuteront officiellement cet été. La caisse Desjardins nous a remis 40 000\$, ce qui fait un total de 315 000\$ pour terminer la revitalisation de la cour.

Site Web : Les documents du Conseil d'établissement sont censés être ajoutés. Nous avons repensé la façon d'exploiter le site Internet et le Bavard. Le Bavard servira à communiquer les informations



importantes. Un lien vers le site web sera disponible à la fin du Bavard. Le site Internet présentera les différentes activités vécues dans l'école.

Mesures du gouvernement : Les différentes mesures sont en train d'être annoncées. Il n'y a rien de précis. Ce que nous savons, c'est que l'enveloppe budgétaire sera plus grande. Il y aura plus de détails à venir sur les montants et sur la façon dont sera géré l'argent.

Plan d'effectifs : Les plans d'effectifs sont toujours en consultation à la Commission scolaire.

Madame Marie-Christine Nolet demande si nous avons reçu plus d'informations sur l'horaire de l'école pour l'année 2019-2020 considérant que les récréations auront une durée de 20 minutes l'an prochain. Madame Valérie Gauthier souligne que rien n'a été annoncé pour le moment. La Commission scolaire travaille sur un horaire, mais le processus est particulièrement complexe, car ce changement d'horaire entraîne également des changements pour le service de transport en autobus, le temps pour dîner, etc.

## 10- DIVERS

### 10.1 Sortie de fin d'année

Les élèves de 4<sup>e</sup> année et de 5<sup>e</sup> année souhaitent aller au Village Vacances Valcartier. Le coût de l'activité est de 20,95\$ + taxes. Il y aura 8 accompagnateurs. Le prix du transport est de 195\$ plus taxes pour un total de 1 477\$, soit environ 32\$ par élève. La sortie aura lieu le 20 juin. Si la météo ne permet pas de faire l'activité, celle-ci sera annulée et les parents seront remboursés.

#### PROPOSITION PRINCIPALE

**Résolution CE-19/18-41**

**IL EST PROPOSÉ** par Madame Sophie Boucher-Morel, **APPUYÉ** par Alexandru Gurau d'approuver la sortie de fin d'année au Village Vacances Valcartier.

## 10. LEVÉE DE LA RÉUNION

#### PROPOSITION PRINCIPALE

**Résolution CE-19/18-42**

**IL EST PROPOSÉ** par Madame Caroline Côté, **APPUYÉ** par Louis-Charles Brisson, de lever la séance à 21h56.

**ADOPTÉE** à l'unanimité.

Élaine Lajoie, présidente

Valérie Gauthier, directrice

## Index des résolutions

Résolutions	Date	Sujet
19/18-01	18-10-16	Adoption de l'ordre du jour
19/18-02	18-10-16	Adoption des règles d'élection
19/18-03	18-10-16	Adoption du calendrier des rencontres 2018-2019
19/18-04	18-10-16	Adoption des règles de régie interne
19/18-05	18-10-16	Approbation des activités et sorties éducatives 2018-2019
19/18-06	18-10-16	Approbation des activités spéciales 2018-2019
19/18-07	18-10-16	Approbation des activités spéciales 2018-2019
19/18-08	18-10-16	Approbation des activités spéciales 2018-2019
19/18-09	18-10-16	Approbation des activités spéciales 2018-2019
19/18-10	18-10-16	Approbation des activités spéciales 2018-2019
19/18-11	18-10-16	Levée de l'assemblée
19/18-12	18-11-26	Adoption de l'ordre du jour
19/18-13	18-11-26	Adoption et suivis au procès-verbal de la rencontre du 16 octobre dernier
19/18-14	18-11-26	Adoption du budget école 2018-2019
19/18-15	18-11-26	Adoption du budget du service de garde 2018-2019
19/18-16	18-11-26	Approbation de l'horaire allégé du 21 décembre
19/18-17	18-11-26	Approbation du plan d'action pour contrer la violence 2018-2019
19/18-18	18-11-26	Levée de l'assemblée
19/18-19	18-12-17	Adoption de l'ordre du jour
19/18-20	18-12-17	Adoption et suivis au procès-verbal de la rencontre du 26 novembre dernier
19/18-21	18-12-17	Plan de lutte pour contrer la violence, plan de lutte contre l'intimidation
19/18-22	18-12-17	Levée de l'assemblée
19/18-23	19-01-21	Adoption de l'ordre du jour

19/18-24	19-01-21	Adoption et suivis au procès-verbal de la rencontre du 17 décembre dernier
19/18-25	19-01-21	Adoption du budget révisé
19/18-26	19-01-21	Adoption des dépenses liées aux mesures 15025, 15027 et 15211
19/18-27	19-01-21	Approbation de la grille-matière 2019-2020
19/18-28	19-01-21	Approbation de l'offre du service de garde pour la semaine de relâche
19/18-29	19-01-21	Levée de l'assemblée
19/18-30	19-03-25	Adoption de l'ordre du jour
19/18-31	19-03-25	Adoption et suivis au procès-verbal du 19 janvier dernier
19/18-32	19-03-25	Approbation du changement à l'horaire pour l'accueil des futurs élèves du préscolaire le 31 mai
19/18-33	19-03-25	Approbation du financement du voyage à Ottawa pour les élèves de 6 <sup>e</sup> année
19/18-34	19-03-25	Levée de l'assemblée
19/18-35	19-04-15	Adoption de l'ordre du jour
19/18-36	19-04-15	Adoption et suivis au procès-verbal du 25 mars dernier
19/18-37	19-04-15	Adoption de l'horaire allégé pour la journée du 21 juin
19/18-38	19-04-25	Adoption des principes d'encadrement relatifs aux contributions financières exigées par les parents
19/18-39	19-04-25	Adoption du calendrier d'ouverture du service de garde (août 2019)
19/18-40	19-04-25	Adoption de l'amplitude du service de garde
19/18-41	19-04-25	Approbation de la sortie de fin d'année
19/18-42	19-04-25	Levée de l'assemblée